

Madame le maire,

Pour faire suite à notre échange téléphonique de lundi et la mise en place par la commune d'un arrêté de péril pour la chapelle de Borne, je vous communique comme convenu les références d'entreprises spécialisées en sciences du sol qui vous permettront d'entreprendre la réalisation d'une étude de sol.

- M.Degueurce BET Argile 04 75 21 75 30 à Saint-Benoit en Diois

- BET Alios - quart Beauregard, 26300 Châteauneuf sur Isère  
04 75 45 54 87

- <http://www.alios.fr/Default.asp>

Leur étude permettra de confirmer si la reprise en sous-oeuvre des fondations est à envisager pour pouvoir avancer. J'insiste sur le fait qu'il vous faut prendre l'attache d'un architecte du patrimoine ou ayant une expérience sur ce type d'édifice et de situation afin que de vous aider dans vos démarches et à la faveur d'un diagnostic définir les priorités.

Je vous communique à nouveau une liste indicative d'architectes compétents sur ce type d'édifices.

Bien cordialement,

PS : J'adresse copie de ce message également à la Fondation du patrimoine en la personne de Jean-Philippe Maurel que vous devez rencontrer le 10 mai il me semble.

**Pierre Sapet**

Chargé du patrimoine bâti et mobilier

Conservation départementale du Patrimoine de la Drôme

Département de la Drome

2 rue A. Lacroix - 26000 Valence

T. 04 75 79 27 17

<http://cartepatrimoine.ladrome.fr>



LE DÉPARTEMENT